



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030871

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 5/02/2025 11H14 C:004400 I:17085

V/Email reçu le Mercredi 05/02/2025 à 11H14

SDC 'L'Ermitage'
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

IMMEUBLE : L'ERMITAGE
3/17, RUE VICTOR HUGO
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 18 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE NA1 HUGO - LOGEMENT DE M MENEGUZZO AU RDC TEL06 66267398

MOTIF : INTERVENIR POUR REFOULEMENT WC + DANS LE SOUS-SOL

Donneur d'ordre : Mme N. PUDDU

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 05/02 A 14H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE M MENEGUZZO AU REZ DE CHAUSSEE
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE DE 7 METRES D'EVACUATION
ECOULEMENT RETABLI MAIS ANORMALEMENT FAIBLE AU DEPART DE NOTRE
PERSONNEL

LE 07/02 A 10H45 :
MISE EN PLACE DU MATERIEL
POMPAGE HAUTE PRESSION DU TABOURET SIPHOIDE EN CHARGE DE GRAISSE
NETTOYAGE HAUTE PRESSION
CONTROLE DU BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 07/02/25 à 16H30 Mme N. PUDDU

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030871

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12		29,12
2,25	H. Personnel + RIDGID K50 le 05/02	2	121,34		273,01
1,75	H.Véhi. HP-Pompage-Refolement le 07/02	3	170,03		297,55
TOTAL H.T.					599,68
T.V.A. a 10,00%					59,96
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>659,64</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.